

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 octobre 2024

Pour une nature accessible à tous les publics



Sortie en joëlette sur la voie verte *La cévenole* à Saint Julien d'Arpaon © DR GMF

Le 2 octobre, le Parc national a inauguré les nouveaux outils d'accessibilité de la Maison du tourisme et du Parc de Florac en présence d'élus et de représentants de GMF, de la Fondation Covéa et de l'Office français de la biodiversité (OFB). Leur réalisation s'inscrit dans le cadre du mécénat GMF « la nature en partage ». Animé par l'OFB, il a notamment pour objectif de faciliter l'accès à la nature dans les parcs nationaux pour tous les types de public.

Accueillir et sensibiliser les différents publics à la préservation de l'environnement est l'une des missions principales des parcs nationaux de France. Depuis 2008, GMF est engagée auprès des parcs nationaux en finançant des projets destinés à favoriser l'accès à la nature et à sa connaissance pour tous les types de public, notamment les personnes en situation de handicap.

Handicaps auditif, mental et visuel : une accessibilité améliorée à la Maison du tourisme et du Parc

L'exposition permanente s'est ainsi enrichie d'images tactiles et de commentaires en braille afin de permettre aux visiteurs malvoyants de la découvrir. Grâce à de l'audiodescription, ils peuvent également être guidés dans les 8 univers de cet espace. Les personnes en situation de handicap mental ont quant à elles accès à un livret en Facile à lire et à comprendre (FALC) pour les accompagner dans leur visite. Ce document a été conçu avec l'aide des résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée de Meyrueis. Enfin, les banques d'accueil ont été dotées de boucles magnétiques afin que les personnes malentendantes puissent échanger plus confortablement avec les agents. Ces nouveaux outils s'ajoutent aux livrets en braille et dessinés en relief, déjà disponibles à la Maison du tourisme et du Parc de Florac.

La visite de la délégation s'est poursuivie le lendemain par une randonnée sur une portion du « Chemin de Stevenson » (voie verte *La cévenole*). Elle s'est effectuée en compagnie de résidents de Maisons d'accueil spécialisées (MAS) du territoire, avec la participation d'agents du Parc national formés au handicap. Depuis 2023, grâce à l'application de guidage GPS Openway, les personnes malvoyantes ont la possibilité de randonner en toute autonomie sur le GR70, plus connu sous le nom de « Chemin de Stevenson ». Elle a été développée par l'association Yvoir en partenariat avec le Parc national, GMF et l'association Sur le chemin de Robert-Louis Stevenson.



Nouvelle scénographie de la Maison du Tourisme et du Parc national © Thomas Burel – OFB ; sortie en joëlette sur la Voie cévenole © DR GMF

Un partenariat solidaire

Ce mécénat a permis par exemple la mise en place de plusieurs actions sur le territoire. En 2018, le Parc national a mis une joëlette à disposition du Pôle nature 4 saisons de la communauté de communes Causse Aigoual Cévennes Terres Solidaires. Ce fauteuil tout terrain co-piloté et mono-roue permet la pratique de la randonnée pour les personnes à mobilité réduite.

Un belvédère spacieux, ouvert sur l’horizon a été aménagé au gîte Aire de Côte à Bassurels. La circulation s’effectue autour d’une maquette centrale qui évoque la végétation et le relief des Cévennes. Un cône d’écoute géant amplifie les « bruits » environnants.

L’agence Azimut Voyage basée au Vigan et bénéficiaire de la marque *Esprit parc national-Cévennes* a reçu un soutien pour développer des séjours éco-touristiques pour les personnes non-voyantes et malvoyantes.

Par ailleurs, le Parc national renforce ses efforts pour permettre à un large public de découvrir les richesses de son territoire. Depuis 2021, une plateforme de découverte de la biodiversité est accessible à tous les handicaps au Mas de la Barque.

L’année suivante, un état des lieux de l’offre de découverte aux publics en situation de handicap a été effectué afin de mettre en place des actions concrètes. 5 agents du Parc national ont ainsi suivi une formation spécialisée afin d’adapter leurs animations à tous les publics.

« La nature en partage », GMF mécène des parcs nationaux de France via la Fondation Covéa

Animé par l’Office français de la biodiversité au bénéfice des parcs nationaux de France, le mécénat GMF, via la Fondation Covéa, soutient des projets forts autour de valeurs telles que le respect et la solidarité.

Un mécénat qui s’inscrit aussi sur le temps long : le soutien de GMF a permis de réaliser depuis 2008 plus de 150 actions concrètes sur les territoires des 11 parcs nationaux de France.

Aujourd’hui, le mécénat GMF couvre 2 champs d’actions donnant sens à cet engagement commun sur le thème de « La nature en partage » :

- Faciliter l’accessibilité des territoires des parcs nationaux pour tous les types de publics y compris pour les personnes en situation de handicap, développer l’accessibilité aux savoirs et à la sensibilisation à l’environnement, et favoriser la mise en œuvre du service civique pour les jeunes de moins de 26 ans ;
- Préserver l’environnement en sensibilisant et en diffusant de la connaissance environnementale via des actions de préservation et restauration de la biodiversité

[Dossier de presse 2024 « La nature en partage »](#)

Le Parc national des Cévennes

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² en Lozère, dans le Gard et aux confins de l’Ardèche. Réparti sur 121 communes, dont 113 adhérentes à sa charte, il compte une population significative et permanente dans sa zone cœur, protégée et réglementée. Il a pour missions principales de : connaître et protéger les patrimoines, accompagner le développement durable et accueillir et sensibiliser. Ce territoire exceptionnel a été distingué internationalement à trois reprises : réserve de biosphère en 1985, inscription au patrimoine mondial de l’UNESCO pour ses paysages agropastoraux vivants en 2011 et réserve internationale de ciel étoilé en 2018.

www.cevennes-parcnational.fr

Office français de la biodiversité

Pôle de Vincennes

« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar

94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr

Office français de la biodiversité

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

www.ofb.gouv.fr

GMF

Marque du Groupe Covéa, GMF est l'assureur de référence du service public avec 3,6 millions de sociétaires et clients. GMF répond à leurs besoins concrets de protection, dans leur vie privée et professionnelle, par des solutions en assurances de biens et de personnes.

Pour suivre l'actualité de GMF, rendez-vous sur : www.gmf.fr et @GMF Assurances sur X (Twitter), LinkedIn et Facebook.

www.gmf.fr/espace-presse/communiqués-de-presse

Contact presse :

Parc national des Cévennes

Natacha Maltaverne

Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49

natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

OFB :

Florence Barreto

Tél : 06 98 61 74 85

presse@ofb.gouv.fr

GMF

presse@covea.fr



Office français de la biodiversité

Pôle de Vincennes

« Le Nadar » Hall C - 5 Square Félix Nadar

94300 Vincennes

www.ofb.gouv.fr